

# **AVIS**

En conformité des articles 13 et 15 de la loi du 13 avril 1984 sur l'administration des communes

**Le Conseil municipal de la commune de Collonge-Bellerive  
est convoqué pour une séance ordinaire le**

**mardi 1<sup>er</sup> décembre 2020, à 20h00  
à la salle communale de Collonge  
école élémentaire de Collonge – 110 route d'Hermance**

## **ORDRE DU JOUR**

- 1. Communications du bureau du Conseil municipal**
- 2. Approbation du procès-verbal de la séance du 27 octobre 2020**
- 3. Rapports des commissions**
  - Environnement et développement durable du 26 octobre 2020 ;
  - Sociale du 28 octobre 2020 ;
  - Finances du 2 novembre 2020 ;
  - ad hoc COVID-10 Economie et associations du 9 novembre 2020 ;
  - Finances du 16 novembre 2020.
- 4. Présentation du budget 2021**
  - Présentation du budget 2021 ;
  - Rapport de la commission des Finances du 2 novembre 2020 ;
  - Discussion.
- 5. Projet de modification de la directive relative aux indemnités des Conseillers municipaux et au voyage du Conseil municipal**
- 6. Election de trois représentants du Conseil municipal au Conseil de fondation de la Fondation communale immobilière de Collonge-Bellerive**
- 7. Election de trois représentants du Conseil municipal au Conseil de fondation de la Fondation intercommunale des terrains industriels et artisanaux de la Pallanterie**
- 8. Election d'un représentant du Conseil municipal et d'un suppléant au Conseil intercommunal du Groupement intercommunal du Centre sportif de Rouelbeau**

## 9. Projets de délibération

**D20-20** Proposition relative à l'ouverture de crédits budgétaires supplémentaires 2020 d'un montant total de 50'000 F, destinés au support administratif de divers projets et soutiens en lien avec la crise sanitaire du Covid19 ;

**D20-21** Proposition relative à l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire 2020 de 12'920'103 F, destiné à divers amortissements complémentaires.

## 10. Projet de résolution

Néant.

## 11. Projet de motion

Néant.

## 12. Questions au Conseil administratif

## 13. Communications des membres du Conseil municipal

## 14. Communications du Conseil administratif

## 15. Naturalisations à huis-clos

**Ruth Zwysig-Vesti**

Présidente du Conseil municipal

Cette séance sera ouverte au public. Toutefois, afin de respecter les dispositions sanitaires en vigueur, seules 5 personnes pourront être accueillies. Les personnes qui souhaiteraient assister à cette séance doivent s'annoncer au préalable auprès de la mairie par mail : [info@collonge-bellerive.ch](mailto:info@collonge-bellerive.ch).

**Le port du masque et la désinfection des mains sont obligatoires dès l'entrée dans le bâtiment.**

Collonge, le 20 novembre 2020